



Délibération
N° 2024-030

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

OBJET : BUDGET 2024 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Date de la convocation : 25/07/2024

SEANCE DU 30 JUILLET 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le TRENTE juillet à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement sur la place de l'église de San Martino village, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. SIGURANI Olivier.

Absents :

M. SCANIGLIA Didier, M. ROSSI Alain, Mme LORENZI Thérèse, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre, Mme NATALI Emmanuelle, M. GRAZIANI Jean-Charles, Mme MINICUCCI Audrey .

M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. BERTRAND Michel,
Mme SIGURANI Marielle a donné pouvoir à Mme PADOVANI Marie-Hélène,
M. REVELLI Hervé a donné pouvoir à Mme MANDRICHI Marie-Paule.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 12	Absents : 8	Représentés : 3
---	---------------------	------------------	----------------	--------------------

Mme FORNESI Marie-Dominique a été nommée secrétaire.

Madame La Présidente présente la décision modificative n°2 du budget 2024.
Cette Décision Modificative n°2 est rendue nécessaire pour prendre en compte des écritures spécifiques liées à la dissolution du syndicat TV di Lota, et est sans incidences sur les équilibres généraux du budget.

Il est demandé au conseil Municipal d'approuver cette modification.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

DÉCIDE

-D'adopter la décision modificative n°2 qui se présente comme suit :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20240730-2024-042-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2024



02305	SAN MARTINO DI LOTA	DM n°2 2024
Code INSEE	BUDGET COMMUNE SAN MARTINO	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision modificative n°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002 : Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	172 358,29 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	172 358,29 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	172 358,29 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	172 358,29 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	172 358,29 €	0,00 €	172 358,29 €
INVESTISSEMENT				
R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	161 757,13 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	161 757,13 €
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	172 358,29 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	172 358,29 €
R-1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	0,00 €	334 115,42 €	0,00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	334 115,42 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	334 115,42 €	334 115,42 €
Total Général		172 358,29 €		172 358,29 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20240730-2024-042-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2024